Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le 29/06/2026
ID : 974-219740180-20260609-2026066-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE
SEANCE DU MARDI 09 JUIN 2026

DELIBERATION N°DGA-DVD/DU/26/066 - ACQUISITION DU TERRAIN CADASTRE AP 4381 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE

La Maire certifie que la liste des délibérations de la présente séance a été mise en ligne sur le site Internet de la ville le

15 JUIN 2026

que la convocation a été faite le 03 / 06 / 2026 et que le nombre de conseillers municipaux présents a été de 33 sur 39.

La Maire

Céline SITOUZE

L'an deux mille vingt-six, le mardi 09 juin à 17 h 34 , le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle polyvalente communale de Duparc, après convocation légale, sous la Présidence de Madame la Maire, Céline SITOUZE

Etaient présents : Mme Céline SITOUZE, Maire

Adjoints: M. André CHERIMONT - Mme Lucie GRONDIN DAFREVILLE - M. Jean-Paul LEOCADIE - Mme Roseline VALLIAMEE-CALLY - M. Jean-François VELIN - CASSIM - Mme Marie Silogia TECHER - M. Dimitri VINKETASSALA - Mme Marie-Joelle NAUCHE - M. David BRUNO - Mme Heliette BAKARI SITOUZE - M. Teddy LIBELLE - Mme Angélique MOUTOUSSAMY- M. Teddy PALIATA .

Conseillers Municipaux : M. Gilbert RAMASSAMY - Mme Renée GUEDAMA - M. Daniel CONVERT - M. Yannis MARINIER - Mme Régine SOUPRAMANIEN MOUTAMA – Mme Fabienne IVOULA MOUSSA PANDION - Mme Catherine PEROUMAL ELLAMA - M. Nils BRYNHILDSVOLL - Mme Elodie APALAMA - M. Julien RODE - Mme Cynthia LAUDE - M. Julien IMAHO - M. Jérôme ALAGUIRY - Mme Cindy M'COUROUPA – M. Billy PANECHOU - M. Ayoub QAZI - Mme Marie-Line SOUBADOU - Mme Ludivine TOMAS - - Mme Mickaelle LAN CHIN .

Etaient absents : Mme Nicole GIVRAN - Mme Angélina POULLAIN – Mr Alexandre MARTIN – Mr Yves FERRIERES - Mme Elisemène ERAPA .

Madame Lucie GRONDIN-DAFREVILLE a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le 29/06/2026
ID : 974-219740180-20260609-2026066-DE

DELIBERATION N°DGA-DVD/DU/26/066

ACQUISITION DU TERRAIN CADASTRE AP 4381 AU PROFIT DE LA COMMUNE DE SAINTE-MARIE

- Vu le Code général de la propriété des personnes publiques, et notamment ses articles L2141-2 et L3112-4
- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2122-21 et L2241-1

Considérant que le terrain cadastrée AP 3481, d'une contenance cadastrale de 116m² et située en zone UD du plan local de l'urbanisme, est empruntée régulièrement par le camion amenant jusque-là cantine de l'école de La Confiance,

Considérant que ce terrain facilite le passage du camion de la commune vers la cuisine de l'école de La Confiance, sans que cela ne lui confère le statut de voirie,

Considérant la demande de cession foncière de la parcelle cadastrée AP 4381 émise par Messieurs BOYER Jean Elie et BOYER Guillaume ainsi que l'intérêt pour la commune d'acquérir ce terrain,

Considérant l'accord des deux parties pour une acquisition amiable de la parcelle cadastrée AP 4381 d'une contenance cadastrale de 116m², pour le montant de trente mille cinq-cent-huit euros (30 508,00€),

Le Conseil Municipal décide :

- D'acquérir le terrain cadastré AP 4381 d'une surface de 116m², au profit de la commune de Sainte-Marie.

Ceci exposé, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée AP 4381, d'une surface de 116m² pour le montant de trente mille cinq-cent-huit euros (30 508,00 €) ;

- d'autoriser Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet et l'acte à intervenir.

La commission Travaux, Habitat, Urbanisme et Environnement, réunie le lundi 1er juin 2026 a émis un avis favorable.

.....

ADOPTE A L'UNANIMITE.

.....

Pour extrait certifié conforme.

La Maire

Céline SIROUX

MAIRIE DE SAINTE-MARIE
DEPT DE LA REUNION